

Lausanne, le 24 février 2026

Communiqué de presse du PLR Vaud

Quand la gauche instrumentalise, le PLR choisit la responsabilité

La transparence exige rigueur et sang-froid

A la suite d'une tentative d'enlèvement par la gauche, le Groupe PLR au Grand Conseil a décidé de retirer sa résolution visant à instaurer une commission des Délégations de Surveillance.

Déposée dans un esprit constructif, cette résolution avait pour objectif de renforcer la clarté institutionnelle et d'améliorer les mécanismes de contrôle parlementaire. Elle s'inscrivait dans une volonté de bonne gouvernance, de transparence et d'efficacité - des principes que le PLR défend avec constance.

Or, le débat en plénum s'est rapidement éloigné du fond du sujet. Plutôt que de discuter sereinement de la proposition, la gauche a multiplié les procès d'intention et les attaques politiques, transformant un débat technique en tribune électorale. Par le biais d'un amendement, elle a redéposé le même texte du mandat que celui pour la CEP.

Les prises de position entendues démontrent une nouvelle fois la stratégie de confrontation adoptée par certains partis : tirer à tout prix sur le PLR à l'approche des échéances électorales, faute d'arguments sur le fond. Elles confirment également une ligne politique claire : instrumentaliser chaque débat pour préparer de nouvelles hausses d'impôts et nourrir une rhétorique systématique contre celles et ceux qui contribuent fortement à la prospérité de notre canton.

Rappelons ici qu'aussi bien le peuple, par votation, que le Grand Conseil à plusieurs reprises, ont validé le principe du bouclier fiscal afin d'éviter des impôts devenant pour certains confiscatoires.

En outre, des procédures sont en cours. L'enquête pénale ouverte ainsi que l'audit relatif aux taxations de routine permettront d'établir les faits de manière indépendante et rigoureuse. Ces instruments institutionnels existent précisément pour faire toute la lumière, dans le respect de l'État de droit. Le Grand Conseil n'a ni à se substituer aux autorités compétentes, ni à alimenter un climat de suspicion permanent.

Le PLR Vaud refuse de cautionner cette dérive politicienne. Les institutions méritent mieux que des caricatures et des surenchères.

En retirant sa résolution, le PLR entend préserver la sérénité du fonctionnement parlementaire et recentrer les priorités sur les véritables enjeux du canton.

Le PLR continuera à défendre une gouvernance rigoureuse, au service de l'ensemble des Vaudoises et des Vaudois - avec responsabilité, fermeté et respect des institutions.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87

Nicolas Suter, chef du groupe PLR au Grand Conseil, député, 076 559 00 71

Nicolas Secretan, resp. communication et campagnes du PLR Vaud, 021 323 72 78